



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Jean-Jacques ROUSSEAU
Saint-Julien-en-Genevois - Académie de Grenoble

Le 15 octobre 2026

Madame la Secrétaire Générale

Aux

Responsables financiers des élèves demi-pensionnaires

Objet : FACTURE DEMI-PENSION trimestre n°1 (du 1er septembre au 18 décembre 2026)

Madame, Monsieur,

Un problème informatique national a impacté le logiciel comptable des établissements scolaires depuis la rentrée, empêchant la génération des factures de demi-pension et le prélèvement automatique prévu le 10 octobre. Les services informatiques viennent d'apporter une solution. Les factures vont vous parvenir entre aujourd'hui et demain **sur votre boîte mail sous l'entité « ce.dsi@ac-grenoble.fr »**.

En conséquence, le prélèvement automatique est reporté au 10 novembre.

Pour les familles qui n'ont pas souscrit au prélèvement, je vous demande de régler **à réception et impérativement pour le 2 novembre** cette facture sans tenir compte de la date butoir d'échéance figurant sur la facture que nous ne parvenons pas à modifier.

Je vous remercie de privilégier les téléservices pour payer par carte bancaire, ou bien le virement en rappelant bien les références de la facture (nom, prénom et classe de votre enfant).

Si vous n'avez pas d'autres solutions que le règlement par chèque ou par espèces, vous avez la possibilité de venir régler auprès de mon secrétariat dès jeudi 29 octobre de 8 à 14 h 30.

Je compte sur votre collaboration à tous pour respecter cette date afin de garantir au collège la trésorerie nécessaire aux commandes alimentaires et aux paiements des charges du service de demi-pension qui n'est abondé uniquement que par les frais scolaires réglés des familles.

En cas de difficulté financière ponctuelle, vous pouvez solliciter une aide du fonds social des cantines en vous adressant sans attendre à mon secrétariat (christelle.poncet@ac-grenoble.fr).

Je vous remercie pour votre compréhension face à cette situation indépendante de notre volonté.

Je reste à votre disposition, et vous prie, Madame, Monsieur, d'accepter mes salutations distinguées.

La Secrétaire Générale,
A. JACQUES-HENRY